

DGTL
Monsieur
Pierre Imhof
Av. de l'Université 5
1014 Lausanne

Pully, le 2 mai 2022

Consultation PDCn 4 quater

Monsieur le Directeur général,

Nous faisons suite à votre courriel du 8 mars 2022 relatif à la mise en consultation de la révision du Plan directeur cantonal 4 quater pour laquelle un délai avait été fixé au 6 mai 2022 pour se déterminer.

Les modifications apportées aux mesures *E12 – Parcs d'importance nationale* et *F45 – Eaux usées et eaux claires* ne suscitent pas de remarques particulières pour l'Union des Communes Vaudoises sachant que les communes impliquées ont souhaité une évolution de leur contenu qui est dès lors proposée à travers cette consultation.

En vous remerciant de nous avoir permis de prendre connaissance et position dans le cadre de la présente consultation, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur général, nos meilleures salutations.

Eloi Fellay



Directeur

Robin Hottelier



Conseiller en aménagement du
territoire